

Ce programme a été conçu pour fournir une solution à ceux qui ont besoin d'aide financière. Notre programme de prix de compassion a été développé pour aider nos clients à accéder à leur médicament de façon abordable.

### Étape 1

Donnez-nous la preuve de la réception de l'aide financière d'un programme provincial ou fédéral

### Étape 2

Fournissez une copie de votre avis de l'Agence du Revenu du Canada indiquant que votre revenu annuel du ménage est de 30 000 \$ ou moins.

Les clients approuvés recevront une réduction de 15% sur leur commandes. Veuillez contacter l'équipe de soins à la clientèle d'ABcann pour obtenir plus de détails sur les programmes provinciaux et fédéraux admissibles.

## ADMISSIBILITÉ

Je reçois un programme fédéral d'aide au revenu

Je reçois un programme provincial d'aide au revenu

Le revenu annuel total du ménage sur L'avis de cotisation de Canada le plus récent était inférieur à 30 000 \$ CDN

Programme d'aide au revenu: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom de Famille \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Preuve attachée

À la réception de cette demande, notre équipe de soins à la clientèle évaluera votre admissibilité à notre programme de prix de compassion et vous informera si vous êtes approuvé. Les clients doivent renouveler leur éligibilité chaque année, lorsque de nouveaux documents médicaux sont soumis et l'enregistrement du client est initialement confirmé ou renouvelé. ABcann se réserve le droit de demander des documents d'éligibilité en fonction des critères d'éligibilité identifiés ci-dessus. ABcann réserve le droit de limiter l'accès à ce programme à tout moment et / ou de modifier ou d'annuler ce programme.